

## ALLEMAND

### ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Christian Klein, Stéphane Pesnel**

**Coefficient** : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions

**Type de sujets donnés** : textes littéraires à expliquer en allemand, avec quelques lignes de version

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un ticket comportant 2 indications de textes. Le candidat choisit immédiatement l'un des deux textes (qui sont de genre et/ou d'époque différents). Le texte correspondant lui est alors fourni par le jury.

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

Textes et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes par auteur) : Borchert (1), Brecht (3), Brockes (1), Büchner (3), Claudius (1), M. von Collin (1), Dürrenmatt (1), Eich (1), Eichendorff (1), Fouqué (1), Goethe (6), Gryphius (3), Handke (1), Hauptmann (1), Heine (7), Hölderlin (2), Hoffmann (1), Hofmannsthal (1), Horváth (1), Jelinek (1), Kafka (2), Lessing (2), Th. Mann (1), H. Müller (1), Nestroy (1), P. Nizon (1), Novalis (3), Rilke (3), J. Roth (2), Schiller (2), Sternheim (1), Trakl (3), Ch. Wolf (1).

Les textes choisis par les candidats se sont répartis comme suit : 27 textes de poésie, 17 textes de prose, 17 textes de théâtre. Moyenne de l'épreuve orale : 7,92.

Le jury d'allemand (épreuve orale commune) avait exprimé sa satisfaction face à la qualité des khâgneux germanistes lors des deux sessions précédentes. La session 2003 est au contraire marquée par une certaine déception, l'oral prolongeant une situation déjà constatée à l'écrit. Le nombre des admissibles germanistes est en léger retrait par rapport à la session 2002 (61 admissibles en 2003 contre 71 en 2002), mais reste assez élevé si l'on observe les chiffres sur le long terme. Quoi qu'il en soit, la proportion de germanistes parmi les reçus demeure significative (et en tout état de cause beaucoup plus importante que la proportion de germanistes participant aux épreuves d'écrit) : sur les 75 candidats admis à l'ENS, 31 ont choisi l'allemand comme langue vivante (tous ont passé l'épreuve commune à l'écrit ; à l'oral, 29 ont passé l'épreuve commune et 2 l'épreuve d'option). La moyenne d'allemand pour les reçus est de 12,35 à l'écrit et de 10,55 à l'oral (épreuve commune uniquement).

C'est donc bien plus la répartition globale des notes que le nombre de candidats présents à l'oral ou, *a fortiori*, que le nombre et le niveau général des germanistes ayant intégré qui

inspire quelque inquiétude. Sur les 61 candidats interrogés, 18 seulement obtiennent une note supérieure à la moyenne, soit un petit tiers (notons cependant au passage que 14 sur ces 18 candidats ont été admis, ce qui a conforté les impressions du jury d'allemand quant à leurs aptitudes et à leur culture générale). Ces candidats ont formé une tête de concours très satisfaisante et fait honneur à la préparation reçue, démontrant que le recrutement des normaliens avait tout à gagner au maintien d'exigences élevées en matière d'analyse littéraire : l'acuité du regard, la finesse d'analyse, l'assurance méthodologique et la richesse linguistique des meilleurs candidats ont fait de leurs prestations orales de véritables moments d'échange intellectuel avec le jury, parfois très impressionné par leur maturité.

Il est en revanche préoccupant de constater que le fossé s'est sensiblement creusé entre les bonnes et les mauvaises prestations, et que la frange médiane (15 candidats cette année ont obtenu entre 06 et 09, donc seulement un quart des admissibles germanistes) a fondu au profit des notes basses, comprises entre 02 et 05 (28 candidats). La multiplication des prestations orales se limitant soit à une accumulation de remarques désorganisées, soit à une paraphrase hésitante, entachées qui plus est de nombreuses fautes de lexique ou de grammaire, est inquiétante. De telles prestations, on en conviendra aisément, n'ont plus rien à voir avec la nature même de l'épreuve (une explication de texte en langue étrangère). Pis encore : plusieurs candidats se sont révélés incapables de cerner convenablement la lettre du texte qu'ils avaient choisi et sont partis sur de fausses pistes dès l'introduction – lorsque les contre-sens de lecture ne sont pas ponctuels, mais atteignent la substance même du texte, et que de plus ils sont maintenus dans l'entretien en dépit des « perches » tendues par les interrogateurs, il devient difficile de valoriser les candidats.

Le jury s'étonne à vrai dire d'une telle répartition des notes, alors que ni les types de sujets proposés ni les modes d'interrogation n'ont évolué dans le sens d'une exigence accrue, tant s'en faut : conscients de la brièveté du temps de préparation et de la difficulté intrinsèque de l'exercice, les interrogateurs ne nourrissent pas d'attentes démesurées et s'efforcent d'écouter les candidats avec toute la bienveillance requise. Les impressions suscitées par la session 2003 tiennent vraisemblablement à un effet conjoncturel, notamment à une forte proportion de candidats encore un peu fragiles pour ce qui est de l'acquisition des techniques et des connaissances de l'explication de texte en langue allemande, mais assurément susceptibles de progresser. La session 2002 ayant été riche en bonnes, voire en très bonnes prestations orales, il est finalement assez logique que, par un effet de contrecoup, la session 2003 ait correspondu à une année de « creux », ce qui ne préjuge aucunement de l'évolution future : le jury serait heureux de pouvoir contredire le bilan ici dressé dès la session prochaine.

La première chose que le jury attend des candidats est qu'ils portent sur le texte qui leur est proposé un regard attentif et dépourvu de tout *a priori* interprétatif. L'observation concrète du texte choisi devrait logiquement constituer un préalable au travail d'élucidation proprement

dit, et éviterait souvent aux candidats de faire fausse route. Même si le temps de préparation est bref, consacrer quelques minutes à l'examen précis du texte dans sa concrétude ne constitue pas une prise de retard, bien au contraire. La disposition typographique, le titre du texte, la construction des phrases, leur longueur ou leur brièveté, la prédominance de la parataxe ou de l'hypotaxe, la présence massive de tel ou tel procédé stylistique, la progression et la dynamique du discours, la (les) perspective(s) d'énonciation, le type d'élocution, les didascalies (dans une scène de théâtre), fournissent autant de points de repère aisément observables qui, dans une première étape, permettent d'assurer les fondations de l'interprétation. L'examen des marques grammaticales peut, lui aussi, offrir une aide précieuse : regarder attentivement le jeu des temps et modes verbaux dans un poème comme *Die Heimat* de Hölderlin aurait ainsi permis de mieux dégager l'articulation élaborée du discours, les phases du texte, et, à terme, de mieux en apprécier les enjeux thématiques (on pouvait par exemple faire dériver la dimension élégiaque du jeu sur l'irréel et le passé). Un effort minimal de situation générique (au sens large du terme) dans la phase initiale du travail de réflexion sur le texte n'est jamais non plus à proscrire (le même conseil vaudrait également pour l'introduction) : les candidats devraient brièvement se demander à quel type de texte ils ont affaire, et ne pas « foncer tête baissée » dans l'inconnu. Un peu d'attention au moment de cette appréciation initiale aurait ainsi évité à un candidat de transformer en un « conte » ou une « nouvelle » – sous le seul prétexte que le texte était écrit au passé – le croquis (ou le portrait) d'un homme-sandwich dans les rues de Berlin, donné au milieu des années 1920 par Joseph Roth, et servant de point de départ à une réflexion argumentée sur l'aliénation de l'homme dans les métropoles modernes.

Concernant le déroulement même de l'épreuve, certains éléments méritent d'être reprecisés à l'issue de cette session. La lecture, certes, constitue essentiellement une première prise de contact avec le jury, une phase initiale où le candidat peut « prendre ses marques » et installer son élocution allemande, mais elle devrait aussi (dans l'idéal) servir d'entrée dans l'explication de texte. Une lecture élégante d'une scène de Hauptmann, au cours de laquelle le candidat avait cherché à traduire par les inflexions de sa voix la caractérisation des personnages, avait ainsi déjà permis à ce même candidat d'amorcer indirectement son explication de texte tout en établissant une continuité entre les différentes parties de l'épreuve. À l'inverse, une lecture triste et hachée d'une scène comique de Sternheim avait déjà renseigné indirectement le jury sur l'explication de texte qui allait suivre. Très souvent, la qualité de la lecture fournit aux interrogateurs un premier indice informel sur la teneur de la prestation orale dans son ensemble, il importe par conséquent de s'entraîner aussi à cette partie de l'épreuve pendant l'année de khâgne.

Les quelques lignes de traduction, elles, ont souvent pour objet (mais ce n'est pas systématique) d'attirer l'attention des candidats sur des termes-clefs ou sur un passage important. En

cas d'erreur(s) manifeste(s), le jury revient avec les candidats sur la traduction et ceux-ci sont invités à tenir compte, dans l'exposé proprement dit, des rectifications apportées (de même qu'il ne leur est pas interdit d'utiliser à bon escient le chapeau, les notes historiques, les indications de vocabulaire et de datation éventuellement fournies par le jury).

L'introduction a pour fonction essentielle, il faut le redire, de donner une première situation (générique et thématique) du texte à étudier, d'en présenter à grands traits la facture et le mouvement, et de guider pas à pas les auditeurs vers le projet de lecture adopté. De manière générale, les candidats ne devraient pas avoir honte de savoir dire en entrée des choses simples (qu'ils semblent parfois considérer comme simplistes) quant aux caractéristiques générales du texte, afin de pouvoir lancer le propos et de donner un cadre à leur étude. Savoir poser en toute clarté et en toute sobriété les bases de l'analyse permet d'aller ensuite vers une subtilité et une complexité croissantes du propos sans que les auditeurs risquent de « perdre le fil ». Plusieurs maladresses de présentation dans l'introduction pourraient être évitées au prix d'un effort méthodologique raisonnable :

- un léger regret tout d'abord : les candidats renoncent presque tous à une entrée en matière (fût-elle concise) qui pourrait engager l'étude de manière adroite et faire ressortir d'emblée certaines caractéristiques (thématiques ou génériques) quant à la situation du texte, et préféreraient la plupart du temps commencer par des formules toutes faites du type « der vorliegende Text ist ein Auszug aus... » ou encore « der Text, mit dem wir uns befassen, ist ein Gedicht von... » ;
- le plan du texte est souvent amené de manière abrupte, comme s'il s'agissait d'un passage obligé, d'une tâche dont les candidats s'acquittent parce qu'il le faut bien, alors qu'il conviendrait au contraire de motiver cet élément, de le fonctionnaliser dans la démarche d'explication littéraire, de l'articuler aux enjeux thématiques et à l'énoncé du projet de lecture ; la présentation du plan ne devrait pas être trop succincte (il convient de ne pas se borner aux références chiffrées et à un vague titre par séquence, sans quoi le jury n'a guère le temps de prendre des notes), le contenu de chacune des phases du texte devrait être brièvement explicité et l'articulation dynamique de ces parties les unes aux autres mériterait d'être également évoquée (on peut par exemple se demander quel est le « mouvement » général du texte, s'il s'agit d'une structure argumentative, répétitive, cyclique, etc.) ;
- il est essentiel de faire preuve de clarté dans l'introduction et de présenter les éléments importants de manière distincte à son auditoire : certains candidats ont en effet tendance à involontairement « brouiller les pistes » en multipliant les subdivisions – non seulement ils dégagent dans l'introduction le plan du texte, mais ils proposent immédiatement après plusieurs axes de lecture dont on ne sait s'ils coïncident avec les parties du texte (auquel cas chacun de ces axes aurait pu être présenté brièvement à la fin de la description de chacune des parties) ou s'ils annoncent un commentaire thématique (auquel cas il pourrait être judicieux

de faire intervenir le plan du texte un peu plus tard, à l'intérieur de l'étude, ce qui aurait pour double avantage d'alléger l'introduction et de mieux motiver l'articulation du texte, d'en faire un élément signifiant dans le cours de l'analyse) ; ajoutons enfin qu'il n'est jamais contre-indiqué de préciser à l'attention du jury, dès l'introduction, si l'on a choisi de donner du texte un commentaire linéaire ou composé.

Pour ce qui est du commentaire à proprement parler, du corps de l'explication de texte, les interrogateurs souhaiteraient attirer l'attention des candidats sur plusieurs points de méthode :

– tout d'abord, le jury d'allemand continue de penser que, compte tenu de la brièveté du temps de préparation dont disposent les candidats, l'explication linéaire est préférable au commentaire composé (sauf peut-être dans le cas de textes fondés sur des éléments de récurrence et de répétition, ou de certains textes longs, où il peut être avantageux de regrouper les remarques par centres d'intérêt) ; les commentaires thématiques à l'oral risquent en effet souvent de faire dériver les candidats vers un discours trop général sur les idées centrales du texte et de les contraindre à escamoter la dimension littéraire proprement dite ; le jury laisse toutefois les candidats parfaitement libres d'adopter l'une ou l'autre des deux approches, à condition qu'ils se tiennent de bout en bout à la démarche choisie ;

– il arrive au jury d'allemand de proposer des textes longs, notamment de prose ou de théâtre, et ce non par esprit de démesure, mais dans un souci de cohérence textuelle ; il importe dans ce cas de bien veiller à équilibrer les parties du commentaire, de ne pas chercher à analyser mot à mot les dix premières lignes pour ensuite, le temps passant évidemment trop vite, devoir survoler le reste du texte ; au contraire des textes courts, où l'on peut prendre le temps de s'arrêter presque sur chaque mot ou séquence syntaxique, les textes longs réclament hauteur de vue et esprit de synthèse, capacité à regrouper les remarques tout en sachant s'appuyer sur quelques passages caractéristiques bien choisis tout au long du texte ; le choix d'une problématique centrale, d'un projet de lecture qui fournisse le « fil rouge » de l'interprétation, est ici fondamental ;

– dans la conduite de l'analyse, on observe une tendance répandue (et parfois fastidieuse) au relevé systématique de procédés techniques, de motifs, de *topoi* ou de champs lexicaux, ce qui, en soi, témoigne d'un bon esprit d'observation, mais ne saurait suffire ; s'en tenir là, c'est en rester au stade de la description : un tel repérage constitue seulement un point de départ qui demande à être approfondi par une analyse expliquant par exemple pourquoi tel ou tel champ sémantique est sollicité par l'auteur, de quelle manière tel ou tel *topos* est réactualisé et éventuellement détourné de sa signification première, etc. ;

– phénomène analogue, certains exposés se réduisent à une démarche purement énumérative, enchaînant sans grande cohérence des remarques de détail, notamment dans les scènes de théâtre, où l'on voit fréquemment les candidats paraphraser les unes après les autres les répliques des personnages (là où l'on aimerait qu'ils fassent ressortir la dynamique et les enjeux du

dialogue) ; un candidat interrogé sur un extrait de *Kabale und Liebe* de Schiller a, quant à lui, cru devoir « structurer » son explication en prenant l'un après l'autre les différents personnages intervenant dans la scène pour commenter leurs caractéristiques respectives, ce qui revenait finalement à nier le principe même de l'échange théâtral ;

– les candidats devraient également se méfier des assertions gratuites et vides de toute information qu'ils ont eu tendance à multiplier cette année ; des phrases du type « diese Aussage ist aufschlußreich », « dieser Satz ist bemerkenswert », « dieses Sinnbild ist relevant » sont de simples chevilles rhétoriques et n'ont de sens que si on les fait suivre d'une explication, sans quoi il vaut mieux tout bonnement y renoncer, car ce sont de pures constatations, dépourvues d'intérêt informatif comme interprétatif ; par ailleurs, les candidats ont fréquemment eu tendance cette année à raisonner au moyen de systèmes d'opposition binaires schématiques, peu pertinents et peu productifs du point de vue de l'analyse littéraire, comme « objectif / subjectif », « positif / négatif » ou « concret / abstrait » ;

– si les conseils des deux rapports précédents concernant les rapprochements abusifs et « décoratifs » avec d'autres auteurs, l'érudition gratuite et l'emploi mal maîtrisé d'une terminologie littéraire complexe, voire jargonnante, semblent avoir été entendus, certains éléments continuent de faire écran à une analyse des textes dépourvue de préventions : il subsiste dans l'approche une tendance (certes aisément compréhensible) des candidats à se raccrocher tant bien que mal à des souvenirs de cours pas toujours convenablement assimilés au lieu de regarder sans idées préconçues le texte choisi, ce qui aboutit parfois à de véritables contresens dans l'interprétation, les candidats voulant à ce moment faire coïncider coûte que coûte leurs connaissances avec un texte qui ne s'y prête pas nécessairement : sans sourciller, un candidat qui avait en mémoire l'importance de la pensée de l'*Aufklärung* pour l'œuvre de Schiller a ainsi fait de l'entretien entre le roi Philippe II et le Grand Inquisiteur dans *Don Carlos* une preuve de l'humilité et de l'esprit éclairé du souverain ; un autre, confronté à un poème amoureux extrait du *West-östlicher Divan* de Goethe, riche de connotations sensuelles (voire érotiques) nourries d'allusions au Cantique des Cantiques, y a vu – sans doute sous l'influence d'un cours sur *Ganymed*, poème pourtant bien antérieur à celui-ci – un hymne et une prière d'inspiration panthéiste, adressés à un Dieu omniprésent, alors que la simple prise en compte des marques grammaticales du féminin aurait permis de lever toute ambiguïté ; on observe enfin que les poèmes du XVII<sup>e</sup> siècle sont trop souvent le prétexte à la récitation d'un cours sur le baroque, alors que ces généralités devraient simplement constituer les présupposés de l'analyse textuelle : en dépit du bon sens et de l'observation rigoureuse des textes, les candidats affirment ainsi systématiquement la présence d'une césure nette entre les quatrains et les tercets dans les sonnets, là où un auteur comme Gryphius joue précisément à déplacer les accents, à introduire une fluidité, une mobilité qu'il faut savoir interroger ; de même, parler de *vanitas*, de *Vergänglichkeit* ou de *Hinfälligkeit* ne devient intéressant que dès lors que l'on

montre de quelle manière ces thèmes sont actualisés et prolongés à travers les jeux formels, étymologiques, rhétoriques, à travers l'élaboration du discours poétique, en fin de compte ;  
– rappelons à ce propos que le jury n'exige pas de la part des candidats de connaissances pointues en histoire littéraire (même si, pour certains grands auteurs comme Goethe, Schiller ou Heine, ou pour certains courants comme le romantisme ou l'expressionnisme, quelques repères chronologiques, quelques éléments de périodisation peuvent être utiles) ; il souhaiterait en revanche que les catégories fondamentales de l'analyse littéraire soient mieux maîtrisées, à la fois dans leur terminologie allemande et dans leur signification, car ce sont là les véritables outils de l'interprétation : il y a eu beaucoup de confusions, cette année encore, sur des termes comme *Dichter / lyrisches Ich, Schriftsteller / Erzähler* ou *Charakter / Figur* ; pour ce qui est de la méthodologie et de la terminologie de l'explication de texte, le jury voudrait plus généralement inviter les candidats à jeter des ponts entre ce qui leur est enseigné en cours de littérature française et le travail sur des textes en langue étrangère, et à ne pas considérer les différents enseignements qu'ils reçoivent comme des entités imperméables les unes aux autres – c'est le principe même du concours d'entrée à l'ENS de Paris.

Les dix minutes d'entretien, enfin, ont leur importance dans l'évaluation de la prestation orale des candidats. Il s'agit d'un dialogue avec le jury destiné à affiner et au besoin à corriger l'approche, jamais d'un tir groupé de questions ayant pour but de déstabiliser les candidats. Il est demandé à ces derniers de répondre de manière argumentée mais concise (certains, par peur du vide – ou de la question suivante –, tombent dans une logorrhée impossible à interrompre), de justifier leurs positions si elles leur semblent légitimes (il peut s'agir de simples demandes de précisions de la part du jury, qui n'est pas là pour imposer au candidat sa propre lecture du passage), de savoir à l'inverse envisager d'autres hypothèses de lecture si le jury fournit des indices supplémentaires (un contresens ponctuel sur un passage du texte n'est jamais rédhibitoire si l'on accepte de réexaminer son analyse), de prendre en tout état de cause le temps de la réflexion avant de répondre (repartir « bille en tête » sur des idées déjà exprimées dans le cours de l'exposé, avant même d'avoir bien compris le sens de la question, est le signe d'une panique excessive, parfois aussi d'un refus de communication caractérisé).

Comme celles formulées l'an dernier, ces observations ont pour seul objectif d'être reconverties en conseils de méthode. Le jury, qui connaît et apprécie l'ampleur du travail fourni par les candidats comme par leurs professeurs dans la préparation au concours d'entrée à l'ENS, ne fait pas de l'apparente sévérité de cette année un dogme intangible, et souhaite que les quelques réajustements suggérés ici permettent aux candidats de la prochaine session d'aborder les épreuves orales non seulement avec une plus grande assurance méthodologique, mais aussi et surtout dans une disposition d'esprit curieuse, ouverte à la spécificité des textes proposés, débarrassée des idées préconçues et des grilles de lecture toutes faites.